



wohnbaugenossenschaften schweiz
verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse
fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperative d'abitazione svizzera
federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

Zurich, le 5 décembre 2025

Nouveau crédit d'engagement pour les cautionnements dans le cadre de l'aide indirecte au logement 2027-2033

Coopératives d'habitation Suisse demande davantage de cautionnements pour l'aide au logement

Coopératives d'habitation Suisse se félicite de ce que le Conseil fédéral veuille poursuivre l'encouragement de la construction de logements d'utilité publique au moyen de cautionnements. Toutefois, compte tenu de l'aggravation de la situation sur le marché du logement et du manque flagrant de logements abordables, il est impératif de renforcer l'impact de cet instrument de financement qui a déjà fait ses preuves. Pour ce faire, il faut un nouveau crédit d'engagement d'au moins 2,3 milliards de francs.

Coopératives d'habitation Suisse se réjouit de voir que le Conseil fédéral propose au Parlement un nouveau crédit d'engagement pour les cautionnements dans le domaine de l'aide au logement. Grâce au cautionnement de la Confédération, la Centrale d'émission pour la construction de logements (CCL) et la Société coopérative de cautionnement hypothécaire peuvent accorder des financements avantageux aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique. La fédération prend connaissance avec soulagement du fait que le Conseil fédéral renonce à limiter le crédit d'engagement sur la base d'une décision de planification antérieure, qui voulait que le volume des cautionnements n'augmente pas plus que le nombre de ménages. Ceci impliquerait des réductions massives du volume de l'aide et rendrait l'accès à cet instrument de financement nettement plus difficile pour de nouveaux maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Mais le crédit d'engagement de 1,92 milliards de francs envisagé par le Conseil fédéral ne suffira pas pour autant.

La Confédération doit remplir son obligation en matière d'aide au logement

Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique contribuent activement à la création et au maintien de davantage de logements abordables. Ils dépendent pour cela de financements avantageux qui se répercutent directement sur les loyers grâce au principe des loyers basés sur les coûts. La demande de financement est actuellement si élevée que la CCL ne peut pas la couvrir intégralement avec les moyens disponibles sur le crédit d'engagement en cours. A partir de 2027, il faudra un nouveau crédit d'engagement, et il devra être doté de fonds en suffisance. «Le Conseil fédéral doit tenir compte de la situation sur le marché du logement ainsi que de la forte demande et renforcer les instruments d'aide au logement qui ont fait leurs preuves, comme il le prévoit d'ailleurs dans son Plan d'action contre la pénurie de logements», souligne Eva Herzog, conseillère aux Etats BS et présidente de Coopératives d'habitation Suisse. Il incombe désormais à la Confédération de remplir plus activement son mandat constitutionnel consistant à encourager le logement à loyer ou à prix modérés.

Coopératives d'habitation Suisse exhorte le Conseil fédéral et le Parlement à mettre à disposition un crédit d'engagement suffisamment élevé, soit au moins à hauteur de 2,3 milliards de francs, pour les cautionnements. Ce n'est que de cette façon que les maîtres d'ouvrage d'utilité publique pourront continuer à fournir leur contribution importante à la création de davantage de logements abordables, et ce malgré la politique de crédit frileuse des banques et l'augmentation des coûts de construction et de financement.



wohnbaugenossenschaften schweiz
verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse
fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperative d'abitazione svizzera
federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

Les cautionnements apportent un soutien efficace, sans que la Confédération n'ait à supporter le moindre coût

Les cautionnements de la Confédération constituent, avec le Fonds de roulement, les principaux instruments de l'aide indirecte au logement de la Confédération. Ils renforcent notamment le travail de la Centrale d'émission pour la construction de logements (CCL). Les garanties de la Confédération permettent à la CCL d'obtenir des conditions avantageuses pour ses emprunts sur le marché des capitaux. Grâce à cela, la CCL octroie à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique des crédits hypothécaires de longue durée à un taux d'intérêt fixe et bas, pour la réalisation d'un plus grand nombre de logements abordables. Cela ne coûte rien à la Confédération, car il n'y aurait de dépenses effectives que si un cautionnement devait effectivement être honoré. Or, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le logement en 2003, cela n'a jamais été nécessaire.

Coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faîtière de 1300 coopératives d'habitation et autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique totalisant plus de 175'000 logements. Fondée en 1919, la fédération est au service de ses membres qui construisent et gèrent des logements à loyer ou à prix modérés sur une base d'utilité publique. En collaboration avec eux, elle s'efforce d'assurer dans tout le pays un approvisionnement suffisant en logements abordables, de préférence en coopératives. www.wbg-schweiz.ch.

Contact presse

Eva Herzog, présidente de Coopératives d'habitation Suisse: 079 790 34 79, eva.herzog@parl.ch

Urs Hauser, directeur de Coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 64, urs.hauser@wbg-schweiz.ch

Service de presse Coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 66, rebecca.omoregie@wbg-schweiz.ch